

Cabinet du président
Direction de la citoyenneté
et de l'information

Jérôme Alemany
02 40 99 12 46

Arnaud Bourdin
02 40 99 42 61

Juliette Kaplan
02 40 99 11 18

Marie Chardonnet
02 40 99 17 45

Nantes, le 4 octobre 2011

communiqué de presse

Agriculture biologique : la Loire-Atlantique valorise ses bonnes pratiques au niveau européen

En avance sur les objectifs du Grenelle de l'environnement, reconnue au plan national pour son engagement dans l'agriculture biologique, la Loire-Atlantique est désormais distinguée au niveau européen. Le Département conduit en ce moment-même en Pologne une délégation française, à l'occasion d'une conférence internationale s'inscrivant dans la réécriture de la Politique Agricole Commune pour la nouvelle période 2013-2020.

Avec 8 % de sa surface agricole en production bio et 500 exploitations qui ont fait le choix de ce type d'agriculture, la Loire-Atlantique occupe une place éminente dans l'agriculture biologique en France. C'est pourquoi **Jean-Yves Ploteau**, conseiller général du canton de Saint-Mars-la-Jaille et Président de la Commission Développement et Aménagement des territoires du Conseil général, **conduit la délégation française à la conférence internationale sur « l'Agriculture biologique dans la Politique Agricole Commune après 2013 »**, qui se tient les 3 et 4 octobre à Szczecin en Pologne.

Le Bio en Loire-Atlantique :

- **1er** département pour le lait Bio
- **2ème** département pour la surface
- **8 %** de la SAU (3,1 % France entière)
- **500** exploitations (10 % du total)
- **280** exploitations qui envisagent une certification dans les 5 ans.

Cette conférence doit permettre de mieux comprendre les enjeux européens ainsi que de valoriser les bonnes pratiques de l'agriculture biologique. Forte de son expérience, la Loire-Atlantique apporte son regard sur le développement de l'agriculture Bio, **la structuration des filières** ainsi que **les leviers d'action** pour encourager et accompagner le passage au bio des exploitations.